



ÉCOLE SAINT-CLÉMENT-EST
COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE BOURGEOYS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

16 JANVIER 2017

18 :30 SALON DU PERSONNEL

PROCÈS VERBAL

1. PRISE DES PRÉSENCES ET QUORUM

1.1. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Julie Piétracoup remplace Mme Andréanne Borduas.

		PRÉSENT	ABSENT
MEMBRES PARENTS	Étienne Pigeon	x	
	Kim-Anh Tran	x	
	Chantal Cassis		x
	Lina Diwan	x	
	Francisco Monterrubio	x	
	Geneviève Bordeleau	x	
MEMBRES DU PERSONNEL	Annie-Claude Desroches	x	
	Julie Piétracoup	x	
	Diane Pitre-Gauvin	x	
	Josée-Lynn Karam	x	
	Cindy Bernier	x	
	Daphney Belfond	x	
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	Karine Barette		x
	Nicolas Reichenbach	x	
DIRECTION (EX OFFICIO)	Isabelle Boivin	x	
DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)	Guillaume Smith-Desbiens	x	

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

2.1. Aucun membre du public n'est présent.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.1. Mme Bordeleau propose et est appuyée par Mme Desroches.

4. ADOPTION DU P.V. DE LA RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 2016

4.1. Le procès-verbal de la réunion du 5 décembre est adopté sur proposition de Mme Desroches appuyée par Mme Karam.

5. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

5.1. LOGO

5.1.1. Mme Tran nous présente ses travaux ainsi que ceux de Mme Bohémier. Elle nous explique le choix derrière le logo en forme de papillon. Le papillon est tout d'abord une chenille, qui évolue en papillon, ce qui symbolise l'évolution que vit l'enfant lors de son passage à notre école. Le papillon représente aussi la légèreté, l'enfance, le fait que l'école donne des moyens à l'Enfant de voler de ses propres ailes. Les antennes représentent l'équipe-école, qui est à l'écoute des besoins des élèves et de leurs parents. Les 4 ailes représentent les 4 initiales de l'école (ESCE), les 4 valeurs de l'école, les 4 forces de notre école de quartier (Équipe-école, élèves, parents, communauté). Le signe de l'infini représente l'encadrement continu et les cœurs, tout l'amour que l'on retrouve à l'école.

5.1.2. Le design se doit d'être simple, afin de permettre une impression en noir et blanc sur des vêtements ou sur du papier. Plusieurs couleurs sont à l'étude.

5.1.3. De façon générale, le logo est très apprécié par les membres présents au conseil d'établissement.

5.1.4. Mme Boivin va présenter le logo et sa signification en assemblée des enseignants le 17 janvier, afin de voir si le concept leur plaît. Si les enseignants sont d'accord, Mme Boivin enverra les commentaires à Mme Tran suite à l'assemblée afin de permettre de faire les ajustements avec la designer et présenter 3 modèles de couleurs au CE de février. Après avoir reçu les commentaires de l'équipe-école et du CE, Mme Bernier va élaborer un sondage (en collaboration avec Mme Tran) afin de faire voter les enfants sur 3 différentes options pour les couleurs du logo à la St-Valentin.

5.2. RUE JASPER

5.2.1.M. Pigeon nous informe que lundi prochain, le 23 janvier, se tiendra une séance du conseil municipal à l'Hôtel-de-ville de Ville Mont-Royal. L'ordre du jour n'étant pas encore disponible, M. Pigeon invite les membres résidents ou autres membres intéressés à surveiller et à être présents si un item à l'ordre du jour traite de la rue Jasper.

5.3. RETOUR SUR LA DISCUSSION DES BASSINS

5.3.1.La réponse reçue de la CSMB concernant la population de notre école n'a pas répondu à nos questions. Mme Hotte avait préalablement proposé de faire des croisements dans les données afin de tenter d'élucider le problème de surpopulation à l'école. M. Pigeon communiquera avec Mme Hotte dans environ un mois afin de relancer la question.

5.3.2.Les recommandations du conseil d'établissement sur les changements des bassins ont été transmises à la CSMB avant la date butoir du 13 janvier 2017.

5.4. ACTIVITÉS INTÉGRÉES (SUJET AJOUTÉ)

5.4.1.Mme Bordeleau rappelle au conseil d'établissement et à la direction que les activités intégrées ont été approuvées en séance ordinaire le 26 septembre 2016. Malgré plusieurs discussions sur le sujet, la facturation et l'information sur les sorties au cours de l'année 2016-2017 n'ont toujours pas été transmises aux parents, ce que Mme Bordeleau trouve regrettable. Certaines sorties ont déjà eu lieu à l'automne. Mme Bordeleau propose que la direction envoie la facturation ou au minimum l'information aux parents sur les sorties dans un délai imparti.

5.4.2.Mme Boivin mentionne que plusieurs circonstances ont mené à ce retard, et que les factures devraient commencer à être imprimées ce mardi et mercredi. Elle souhaite que la facturation et l'information soient transmises aux parents d'ici au 20 janvier.

6. DISCUSSION/POINTS À RETENIR SUR LES PV DES DIFFÉRENTS COMITÉS

6.1. CRPRN

- 6.1.1.M. Monterrubio nous présente un résumé de la dernière réunion du CRPRN qui a eu lieu le 12 janvier 2017. Voici les points saillants :
- 6.1.1.1.Éric Lauzon a présenté un rapport, qui parlait principalement de la modification à la Loi sur l'Instruction publique (loi 105).
 - 6.1.1.2.Proposition par le comité consultatif des services EHDAA d'avoir une salle calme au service de garde où il serait possible pour certains enfants de pratiquer la lecture ou autre activité calme.
 - 6.1.1.3.Mme Pemberton-Smith, parent de notre école, a communiqué au CRPRN ses inquiétudes concernant Google Éducation. Elle ne veut pas que le nom des enfants soit donnés à Google.
- 6.1.2.**Discussion du conseil d'établissement sur le point 6.1.1.3.** Mme Boivin nous mentionne que Mme Pemberton-Smith l'avait approchée avec ce point et nous mentionne que personne n'avait appréhendé ce problème. Ce ne sont pas toutes les écoles qui achètent des Chrome Books, pour l'instant, mais la tendance va augmenter. Un ordinateur portable coûte un peu plus de 2 fois le coût d'un Chrome Book. Pour pouvoir utiliser les Chrome Books on doit avoir un code d'utilisateur qui, pour le moment, est le nom de l'élève. Guillaume Smith-Desbiens ajoute que l'on a discuté de cet élément sensible avec la CSMB qui nous dit qu'ils ne peuvent modifier la manière d'attribuer un compte.
- 6.1.2.1.Proposition faite par le conseil d'établissement d'utiliser le numéro de dossier de l'élève plutôt que son nom.
 - 6.1.2.2.Le contrat entre Google et la CSMB est validé par le contentieux de la CSMB. Google ne peut pas tirer de données (à l'exception du nom). La direction va obtenir les résultats du projet-pilote de la CSMB.

6.2. COMITÉ DE PARENTS

- 6.2.1. Il n'y a pas eu de réunion.

6.3. FONDATION SAINT-CLÉMENT

- 6.3.1. Mme Cassis est absente.
- 6.3.2.L'objectif de la campagne a été atteint à 66%, avec un taux de participation de 16%. 31 475\$ ont été reçus, dont 21 920\$ pour combler les besoins récurrents.

7. BUDGET RÉVISÉ

7.1. M. Monterrubio quitte à 20h22.

7.2. Tout d'abord, suite à la réception en toute fin de journée par Mme Diwan de documents du CRPRN ayant trait au budget(décentralisation) et à la nouvelle loi, un questionnement a lieu. Mme Diwan et Mme Bordeleau se demandent si nous sommes en mesure d'adopter le budget aujourd'hui, étant donné le court délai pour assimiler l'information transmise par le CRPRN. Mme Boivin nous assure que s'il y avait eu des changements dans la manière d'adopter les budgets par les conseils d'établissement, elle serait au courant. À cet effet, les directions ont eu une présentation des éléments modifiés par la loi 105 par Me Villeneuve à la CSMB et il n'y avait aucun changement à ce sujet. D'ailleurs, Madame Boivin nous avait parlé de ces modifications lors de la séance du 5 décembre dernier.

7.3. Madame Boivin présente séance tenante la ventilation des allocations. Il est à noter que les documents du budget présentés n'ont pas été transmis aux membres préalablement; le sommaire des allocations ayant été transmis avec des annotations permettant de comparer les fonds prévus en mai et le budget réel, actuel.

7.4. FONDS 1 : Fonctionnement. Le total du fonds 1 est de 151 695\$. Un montant de 29 077\$ a été réinjecté en raison de l'annulation des compressions budgétaires.

7.5. FONDS 2 : Immobilisations. Le total du Fonds 2 est de 22 472\$. Finalement, il y a eu un revirement de situation au Ministère ce qui se traduit pour notre école en une Mesure du MEES de 15 600\$ pour achat et entretien de TIC. Allocation de base de 6872\$ pour achat de mobilier.

7.6. FONDS 3 : Service de garde. Le total du Fonds 3 est de 1 110 249\$, avec un montant de 32 346\$ à distribuer et 14 581\$ (service des dîneurs) qui seront réinvestis.

7.7. FONDS 4 Allocations particulières. Le total du fonds 4 est de 70 272\$. En particulier, 29 920\$ en francisation/soutien linguistique. La compression budgétaire de 10 825\$ a été annulée.

7.8. FONDS 5 Rémunération personnel non enseignant. Excluant le salaire des directions, le montant est de 109 180\$. Plusieurs ajouts d'heures au niveau de l'agent de bureau, psychoéducation et TES ont été possibles, grâce à l'annulation de la compression de 9 512\$.

7.9. Proposé par Mme Bernier et appuyée par Mme Piétracoup, le budget a été adopté selon les procédures habituelles de consultation étant donné l'incertitude causée par l'entrée en vigueur de la loi 105.

8. OPC (CONSULTATION)

8.1. Pas de commentaires à ajouter par les membres.

8.2. Mme Bernier quitte à 21h15

9. OUTILS COMMUNICATION CODE DE VIE (INFORMATION)

9.1. Ce point est remis à la prochaine séance.

10. SERVICE DE GARDE

10.1. Mme Pitre-Gauvin nous informe que la prochaine sortie aura lieu le 23 janvier aux Glissades des Pays-D'en-Haut. Également, les prochains états de compte comprendront l'augmentation de 5 cents par jour pour les frais de garde.

11. BOURSE HÉLÈNE LABELLE DE WEVER

11.1. Le matériel a été acheté, soit des ballons mous pour jouer à l'étoile noire ainsi que des quilles géantes. Une photo sera transmise à la famille Labelle de Wever avec une note de remerciement.

12. QUESTIONS DIVERSES

12.1. Aucune questions

13. PROCHAINE RENCONTRE

13.1.La prochaine rencontre aura lieu le lundi, 13 février 2017, à 18h30.

14. Levée de l'assemblée à 21h25, sur proposition de Mme Pitre-Gauvin et appuyée par Mme Belfond.